

Féminicides du mois de février 2025 : 9 victimes

1) 2 février 2025, quartier Efoulan, ville de Yaoundé, région du Centre : Bella Ngoumou Marthe Thérèse, 41 ans, violement battue



Le 02 février 2025 au quartier Efoulan au lieudit Chapelle, des riverains ont découvert le corps sans vie et baignant dans une grande marre de sang de Bella Ngoumou Marthe Thérèse âgée de 41 ans, caissière à la station Neptune Club France. Les riverains ont saisi la Brigade de Recherches de Yaoundé 2 par téléphone, qui a aussitôt engagé des enquêtes pour retrouver les auteurs. En même temps, le corps a été transporté à l'hôpital de District d'Efoulan pour autopsie. Suivant le rapport du Médecin de l'hôpital de District d'Efoulan, la victime a été étranglée et a également eu un traumatisme crânien. Le corps a été déposé à la morgue de l'hôpital central de Yaoundé. Par ailleurs, suite aux investigations par la Brigade de Recherches de Yaoundé 2, les nommés Takoupain Iliasou âgé de 37 ans, Ibrahim Shérif âgé de 25 ans, Mounyou Mazou âgé de 32 ans ont été interpellés. Ils sont coauteurs de cet assassinat. Après exploitation, il en ressort que le nommé Njoya Montie Mama, 40 ans, était le cerveau du gang et en même temps, commanditaire. Leur arrestation a permis aux enquêteurs de faire la reconstitution des faits. Selon les enquêteurs, « dans la nuit du 1er au 2 février 2025, la victime a accueilli dans son domicile situé à Efoulan, son guide spirituel sans soupçonner qu'il était le commanditaire du plan pour l'assassiner. Peu de temps après, les deux autres co-meurtriers ont rejoint le domicile de Bella Ngoumou Berthe Marie, et ils vont violement l'abattre. Elle a été mortellement frappé avec un fer à repasser, ensuite étranglée ». Les co-meurtriers ont été traduits devant la justice pour répondre de leur crime.

Type de féminicide	Féminicide non-intime
Jour de meurtre	02 février 2025
Localisation géographique	Quartier Efoulan, ville de Yaoundé, région du Centre
Nom de la victime	Bella Ngoumou Marthe Thérèse
Âge de la victime	41ans
Profession de la victime	Caissière
Auteur (s) du crime	

	Commanditaire : Njoya Montie Mama Co-auteurs: Takoupain Iliasou, Ibrahim Shérif, Mounyou Mazou
Âge (s) de l'auteur	Njoya Montie Mama= 40 ans Takoupain Iliasou = 37 ans, Ibrahim Shérif =25 ans, Mounyou Mazou = 32
Profession de l'auteur	Non précisé
Relations entre la victime et l'auteur principal	Prétendu guide spirituel de la victime
Cause du décès ou méthode de meurtre	Coups à l'aide d'un fer à repasser et étranglement
La consommation de produits stupéfiants ou d'alcool par le (s) auteur(s)	Non précisé
Suicide de ou des auteur (s)	Non
Mobile de meurtre	Non connu
Lieu de l'incident	Domicile de la victime
Nature des violences antérieures subies par les victimes	Non précisé
Enfant (s) Co-victime(s)	Non précisé
Enfant(s orphelins)	Non précisé
Suites judiciaires	Les meurtriers ont été traduit en justice

Sources :

Chanelle Ndengbe, « Insécurité au Cameroun : deux femmes tuées dans les capitales dont l'une par son mentor spirituel », 17 février 2025, <https://www.griote.tv/insecurite-au-cameroun-deux-femmes-tuees-dans-les-capitales-dont-lune-par-son-mentor-spirituel/>.

Gendarmerie Nationale, « Brigade de Recherches de Yaoundé 2 : les présumés assassins de dame Bella Ngoumou aux arrêts », 18 février 2025, <https://www.facebook.com/share/v/1KAZLE184C/>.

2) 6 février 2025 à Evelessi, région du Sud : Mekou Judith tuée par son conjoint à la suite d'un conflit conjugal



Le jeudi 6 février 2025 à Evelessi, dans la région du Sud, une femme identifiée comme Mekou Judith a été tuée par son époux à la suite d'un conflit conjugal. Selon les informations diffusées par le lanceur d'alerte N'Zui Manto, une dispute portant

sur une somme d'argent aurait opposé la victime à son mari, Mbozo'o Jacques. Après avoir quitté le domicile, ce dernier est revenu en état d'ivresse. Au cours de l'altercation, il a porté plusieurs coups à son épouse à l'aide d'un pilon, entraînant son décès. Aucune information supplémentaire n'était disponible au moment de la diffusion concernant l'interpellation ou la procédure judiciaire engagée contre l'auteur du meurtre.

Type de féminicide	Féminicide intime
Jour de meurtre	6 février 2025
Région/ ville ou village	Evelessi, dans la région du Sud
Nom de la victime	Mekou Judith
Âge de la victime	Non précisé
Profession de la victime	Non précisé
Auteur du crime	Mbozo'o Jacques
Âge de l'auteur	Non précisé
Profession de l'auteur	Non précisé
Relations entre la victime et l'auteur	Conjoint
Situation matrimoniale des partenaires	Non précisé
Cause du décès ou méthode de meurtre	Coups à l'aide d'un pilon
La consommation de produits stupéfiants ou d'alcool par l'auteur	L'auteur était en état d'ivresse
Suicide de l'auteur	Non précisé
Mobile de meurtre	Dispute conjugal au sujet d'une somme d'argent
Lieu de l'incident	Domicile conjugal
Nature des violences antérieures subies par les victimes	Non précisé
Enfant (s) Co-victime(s)	Non précisé
Enfant(s orphelins)	Non précisé
Suites judiciaires	La suite judiciaire non connue

Source : N'zui Manto, « violences conjugales -Evelessi, région du sud. Il tue sa femme à coups de pilon », 6 février 2025, <https://t.me/NZUIMANTO1/17600?single/>.

3) 7 février 2025, quartier Ndogbong, 5^e arrondissement de la ville de Douala : Valerie Kenne Metchop Liboum, 47 ans, agressée mortellement près de son domicile.



Valerie Kenne Metchop Liboum, 47 ans, a été agressée mortellement près de son domicile au quartier Ndogbong, plus précisément au lieu-dit Bifaga, dans le 5e arrondissement de la ville de Douala. En effet, la victime rentrait chez elle en compagnie de deux autres femmes dont une tenancière de kiosque de transfert d'argent. Elles ont été surprises par une moto qui s'est garée devant elles, des individus inconnus sont descendus de l'engin, ont réclamé à mains armées les sacs des dames. Alors Valerie Kenne Metchop Liboum était la première à obtempérer, elle sera celle qui va être tuée. *« Elle était la première à donner son sac. La voisine a dit : je ne peux pas donner mon sac, la voisine a signé sur son sac. On a poignardé la voisine n'importe comment, le couteau n'est pas entré. C'est là ou au lieu que ma sœur fuit, elle a encore tapé les mains. C'est là qu'on retourne on la poignarde »*, rapporte Valentine Mathingam, la sœur de la victime au micro de Canal2 International. Cette agression a fait un décès et deux blessées, avec la somme de 7 millions de FCFA emportée, appartenant à la tenancière du kiosque de transfert d'argent. La victime laisse des enfants orphelins dont le nombre n'a pas été précisé. Le contexte d'insécurité est devenu un facteur de risques de meurtres des femmes au Cameroun.

Type de féminicide	Féminicide non-intime (liée à l'agression dans le contexte d'insécurité urbaine)
Jour de meurtre	7 février 2025
Localisation géographique	Quartier Ndogbong, 5 ^e arrondissement de Douala, Littoral
Nom de la victime	Valerie Kenne Metchop Liboum
Âge de la victime	47 ans
Profession de la victime	Non précisé
Auteur (s) du crime	Agresseurs Inconnus
Âge (s) de ou des auteur (s)	Non précisé
Profession de ou des auteur (s)	Non précisé
Relations entre la victime et les auteur (s)	Inconnu
Cause du décès ou méthode de meurtre	Poignardée mortellement
Mobile de meurtre	Non précisé
Lieu de l'incident	Dans la rue (espace public)
Violences antérieures subies par la victime	Non précisé
La consommation de produits stupéfiants ou d'alcool par l'auteur	Non précisé
Suites judiciaires	Aucune information sur l'arrestation des auteurs

Sources :

Chanelle Ndengbe, « Insécurité au Cameroun : deux femmes tuées dans les capitales dont l'une par son mentor spirituel », 17 février 2025, <https://www.griote.tv/insecurite-au-cameroun-deux-femmes-tuees-dans-les-capitales-dont-lune-par-son-mentor-spirituel/>.

Yvane Fouelefack « K. Valérie a perdu la vie dans la nuit du vendredi 7 février 2025, au quartier Bifaga, dans le 5^e arrondissement de Douala », QuotientLife, 13 février 2025, <https://www.quotientlife.tv/ACCUEIL/douala-une-femme-poignardee-a-mort-par-des-agresseurs>.

N'Zui Manto, 8 février 2025, Insécurité à Douala (Ndogbong) : 3 femmes agressées hier soir et 1 femme poignardée à mort par les agresseurs qui emportent 7 millions FCFA », 8 février 2025, <https://www.facebook.com/Nzuimanto49/posts/ins%C3%A9curit%C3%A9-%C3%A0-douala-%C3%A0-ndogbong-3-femmes-agress%C3%A9es-hier-soir-et-1-femme-pognard%C3%A9e/668804028803912/> / <https://t.me/NZUIMANTO1/17698?single>.

4) 11 février 2025 au quartier Deido à Douala- Ngougwe, poignardée à mort par trois agresseurs à bord d'une moto de retour du travail



Le 11 février 2025 à Douala, au quartier Deido, Ngougwe, de retour du travail accompagnée d'un collègue, a été attaquée par trois agresseurs à bord d'une moto. Selon le récit diffusé par N'Zui Manto, les agresseurs ont asséné des coups de poignard mortels à la victime alors qu'elle s'était momentanément retirée pour uriner. Le collègue présent n'a pas été blessé et a été relâché après l'attaque. Les agresseurs étaient inconnus de la victime.

Type de féminicide	Féminicide non-intime dans un contexte d'insécurité urbaine
Jour de meurtre	11 février 2025
Localisation géographique	Douala, région du Littoral
Nom de la victime	Ngougwe
Âge de la victime	Quadragénaire
Profession de la victime	Non précisé

Auteur (s) du crime	Inconnus
Âge (s) de l'auteur	Non précisé
Profession de l'auteur	Non précisé
Relations entre la victime et l'auteur principal	Auteurs inconnus de la victime
Cause du décès ou méthode de meurtre	Coups de poignard mortels
La consommation de produits stupéfiants ou d'alcool par le (s) auteur(s)	Non précisé
Antécédents judiciaire de ou des auteur(s)	Non connu
Mobile de meurtre	Non connu
Lieu de l'incident	Espace public
Nature des violences antérieures subies par les victimes	Non précisé
Suites judiciaires	Aucune information

Sources :

N'Zui Manto, « Insécurité à douala : une jeune femme poignardée à mort par 3 individus à bord d'une moto à son retour du travail », 12 février 2025, <https://www.facebook.com/Nzuimanto49/posts/ins%C3%A9curit%C3%A9-%C3%A0-doualaune-jeune-femme-pognard%C3%A9e-%C3%A0-mort-par-3-individus-%C3%A0-bord-dune-/671640821853566/>.

5) Semaine de 17 février 2025, Monatélé, département de la Lekié, Centre : Vanessa, mère de 3 enfants, morte après avoir été aspergée de carburant et incendiée par son conjoint



Au cours de la semaine du 17 février 2025 à Monatélé, situé dans le département de la Lekié, région du Centre, Vanessa, mère de trois enfants, est décédée des suites de brûlures graves. Selon des informations relayées par les médias, la victime avait, dans une note vocale, affirmé avoir été aspergée de carburant et incendiée par son conjoint, le nommé Junior, à la suite d'un conflit conjugal. Transportée dans plusieurs établissements de santé, Vanessa a finalement succombé à ses blessures à l'Hôpital de la Garnison Militaire de Yaoundé, la semaine précédant le 17 février 2025. Le conjoint mis en cause a nié toute implication dans les faits au moment de la diffusion de l'information. Aucune communication judiciaire officielle n'était disponible concernant l'issue de l'enquête.

Type de féminicide	Féminicide intime
Jour de meurtre	février 2025
Région/ ville ou village	Monatélé, département de la Lekie, région Centre
Nom de la victime	Vanessa
Âge de la victime	Non précisé
Profession de la victime	Non précisé
Auteur du crime	Junior
Âge de l'auteur	Non précisé
Profession de l'auteur	Non précisé
Relations entre la victime et l'auteur	Conjoint
Situation matrimoniale des partenaires	Non précisé
Cause du décès ou méthode de meurtre	Aspergée de carburant et incendiée par son conjoint
Mobile de meurtre	Dispute conjugal
Lieu de l'incident	Domicile familial
Antécédents de violence	La victime était victimes de violences conjugales
Preuve de violence sexuelle	Tentative de viol
Suites judiciaires	La suite judiciaire non connue

Sources :

Lebledparle.com, « Monatélé : Une mère de trois enfants brulée à mort, son conjoint indexé », 25 février 2025, <https://www.lebledparle.com/monatele-une-mere-de-trois-enfants-brulee-a-mort-son-conjoint-indexe/>.

CamerounWeb, « Drame à Monatélé : une mère de trois enfants brûlée vive, son conjoint accusé », 24 février 2025, <https://www.camerounweb.com/CameroonHomePage/NewsArchive/Drame-Monat-l-une-m-re-de-trois-enfants-br-l-e-vive-son-conjoint-accus-778571>.

6) Semaine du 20 février 2025 à Djerengol, région de l'Extrême-Nord : Mariam, morte suite aux coups de son époux



Dans la semaine du 20 février 2025 à Djerengol, région de l'Extrême-Nord, Mariam est décédée à la suite de coups infligés par son époux. Selon les informations rapportées par les témoins et relayées par Griote, la victime était régulièrement battue par son conjoint. Le jour du meurtre, alors que Mariam était frappée, sa fille âgée de 19 ans est intervenue pour protéger sa mère. L'auteur, identifié

comme Youssouf, a poussé la victime, qui a heurté sa colonne vertébrale sur un meuble dans la maison. Mariam a été transportée à l'hôpital, où elle est décédée.

Type de féminicide	Féminicide intime
Jour de meurtre	semaine du 20 février 2025
Région/ ville ou village	Djerengol, région de l'Extrême-Nord
Nom de la victime	Mariam
Âge de la victime	Non précisé
Profession de la victime	Non précisé
Auteur du crime	Youssouf
Âge de l'auteur	Non précisé
Profession de l'auteur	Non précisé
Relations entre la victime et l'auteur	Conjoint
Situation matrimoniale des partenaires	Non précisé
Cause du décès ou méthode de meurtre	Coups
Mobile de meurtre	Non précisé
Lieu de l'incident	Domicile conjugal
Antécédents de violence	La victime était victime de violences conjugales
La consommation de produits stupéfiants ou d'alcool par l'auteur	Non précisé
Enfants co-victimes	La fille du couple âgée de 19 ans
Enfant (s) orphelin.e.s	Non précisé
Suites judiciaires	La suite judiciaire non connue

Source :

Griote, « Féminicide à Djerengol dans la région de l'Extrême-Nord : une femme est morte suite aux coups de son époux », 7 mars 2025, <https://www.facebook.com/GrioteTV/posts/f%C3%A9minicide-%C3%A0-djarengol-dans-la-r%C3%A9gion-de-lext%C3%A9me-nord-une-femme-est-morte-suite/1404421344278994/>.

7) 23-24 février 2025 au village Eyek, arrondissement d'Awaé, département de la Mefou-et-Afamba (région du Centre) : Mballa Bernadette étranglée à mort par son petit frère après une tentative de viol



Dans la nuit du 23 au petit matin du 24 février 2025 à Eyek, hameau situé dans l'arrondissement d'Awaé, département de la Mefou-et-Afamba (région du Centre), Mballa Bernadette, âgée de 24 ans et enceinte, a été tuée par strangulation. Selon les informations rapportées par des sources médiatiques et confirmées par le lanceur d'alerte N'Zui Manto, la victime a eu une altercation avec son frère cadet, Mbida Laurent, âgé de 21 ans. Profitant de l'absence des parents du domicile familial, ce dernier a tenté de violer sa sœur. Face à la résistance de cette dernière, le meurtrier l'a étranglé à mort. Après le crime, le meurtrier a débarrassé le corps de la victime à Eyek, à environ deux kilomètres du Centre-ville d'Awaé, le long de la route nationale n°10. Le corps sans vie a été découvert le 24 février 2025 aux environs de 10 heures par la sœur cadette de la victime. Informées, les forces de sécurité et les autorités sanitaires se sont rendues sur les lieux. Le rapport médico-légal a conclu à une asphyxie mécanique par strangulation. Après avoir pris la fuite, le suspect a été interpellé à la suite d'un stratagème mis en place par les forces de gendarmerie. Il a reconnu les faits avant d'être présenté au procureur de la République près le tribunal de Mfou.

Type de féminicide	Féminicide familial (sororicide)
Jour de meurtre	23 au 24 février 2025
Région/ ville ou village	Eyek, arrondissement d'Awaé, département de la Mefou-et-Afamba (Centre)
Nom de la victime	Mballa Bernadette
Âge de la victime	24 ans
Profession de la victime	Non précisé
Auteur du crime	Mbida Laurent
Âge de l'auteur	21 ans
Profession de l'auteur	Non précisé
Relations entre la victime et l'auteur	Frère et soeur
Cause du décès ou méthode de meurtre	Asphyxie mécanique par strangulation
Mobile de meurtre	Non connu
Réaction de l'auteur après le crime	Dissimulation du corps de la victime et fuite
Lieu de l'incident	Domicile familial
Antécédents de violence	Non connu
Preuves de violences sexuelles	Violée

Sources :

Yolande Tankeu, « Cameroun : région du Centre : un jeune homme tue sa grande sœur après avoir échoué à la violer », Camber.be, 27 février 2025, <https://www.camer.be/88480/15:1/cameroun-region-du-centre-un-jeune-homme-tue-sa-grande-soeur-apres-avoir-echoue-a-la-violer-cameroon.html>.

2-N'Zui Manto, « Eyek, région du Centre : une jeune femme enceinte étranglée à mort par son frère qui essayait de la violer », 27 février 2025, Canal Telegram : <https://t.me/NZUIMANTO1/18438>.

8) 27 février 2025 à Tibati (région de l'Adamaoua), Hapsatou Aboukar, élève en classe de seconde STT, violée et assassinée par un groupe de trafiquants d'ossements humains



Le 27 février 2025 à Tibati (région de l'Adamaoua), Hapsatou Aboukar, élève en classe de seconde STT, a été violée puis assassinée par le nommé Ndassi, qui venait juste d'être libéré de prison pour plusieurs affaires de trafics d'ossements humains. Ce jour-là, de retour des classes, Hapsatou Aboukar est enlevée par Ndassi, qui va la conduire dans une broussaille, où ses complices vont surgir et encercler la jeune fille. Elle sera violée puis sauvagement battue jusqu'à ce que la mort s'ensuive. Après leur crime, les meurtriers ont dissimulé le corps de la victime dans une plantation appartenant au père de Ndassi, le chef de la bande. Ils espéraient ainsi que le corps se décompose pour récupérer les ossements après. Le lieu où le corps a été découvert a permis de faire le lien avec le fils du propriétaire. C'est ainsi que les enquêtes ont conduit à capturer le meurtrier en chef, avec les traces de sang de la victime sur ses habits. Ce dernier est présenté comme le fils d'un célèbre homme d'affaires, le nommé Teufang, qui a plusieurs

fois corrompu les forces de l'ordre, pour la libération de son fils dans le cadre des crimes de meurtre et trafics d'ossements humains.

Type de féminicide	Féminicide non-intime dans un contexte de trafics d'ossements humains
Jour de meurtre	27 février 2025
Localisation géographique	Tibati, région de l'Adamaoua
Nom de la victime	Hapsatou Aboukar
Âge de la victime	Adolescente âgée d'une dizaine d'années
Profession de la victime	Elève
Auteur (s) du crime	Ndassi + deux co-auteurs (identité non précisée)
Âge (s) de l'auteur	Non précisé
Profession de l'auteur	Non précisé
Relations entre la victime et l'auteur principal	Agresseurs inconnus de la victime (trafiquants d'ossements humains)
Cause du décès ou méthode de meurtre	Viol + coups mortels
La consommation de produits stupéfiants ou d'alcool par le (s) auteur(s)	Non précisé
Antécédents judiciaire de ou des auteur(s)	Le commanditaire avait déjà fait la prison pour plusieurs affaires de trafics d'ossements humains
Réaction des auteur (s) après le crime	Corps dissimulé dans une plantation
Mobile de meurtre	Trafics d'ossements humains
Lieu de l'incident	Broussaille
Nature des violences antérieures subies par les victimes	Non précisé
Suites judiciaires	Auteur en garde à vue, enquête ouverte

Sources :

N'Zui Manto, « Tibati, région de l'Adamaoua : une élève enlevée et assassinée par un trafiquant d'ossements humains qui venait à peine d'être libéré de prison », 27 février 2025, Canal Telegram : <https://www.facebook.com/share/183M6QFGVC/> / <https://t.me/NZUIMANTO1/18464>

CamerounWeb, « Le fils d'un puissant milliardaire assassine une jeune lycéenne », 28 février 2025, <https://www.camerounweb.com/CameroonHomePage/NewsArchive/Le-fils-d-un-puissant-milliardaire-assassine-une-jeune-lyc-enne-778764>.

9) 28 février 2025 à Kouoptamo, département du Noun, région de l'Ouest), Roseline Matikan, victime d'un viol collectif avant d'être tuée



Le 28 février 2025 à Kouoptamo, dans le département du Noun (région de l'Ouest), le corps sans vie de Roseline Matikan a été retrouvé au bord de la route. Selon des informations de source familiale rapportées par Griote, la victime avait quitté la localité depuis un certain temps avant de réapparaître le mercredi 26 février 2025. Deux jours plus tard, des voisins informent son père qu'un corps ayant de fortes ressemblances avec celui de sa fille a été découvert non loin de la route. Il s'est avéré qu'il s'agissait bien de la jeune femme. Les premiers constats font état d'une fin suite à un viol collectif et violences physiques. Deux hommes, qui auraient été vus en sa compagnie la veille, ont été interpellés à titre d'enquête. L'un d'eux serait, selon les témoignages, son compagnon. L'enquête ouverte par la gendarmerie devrait permettre de déterminer les circonstances de ce meurtre tragique.

Type de féminicide	Féminicide intime
Jour de meurtre	28 février 2025
Localisation	Kouoptamo, département du Noun, région de l'Ouest
Nom de la victime	Roseline Matikan
Âge de la victime	Non précisé
Profession de la victime	Non précisé
Auteur du crime	Auteurs connus de la victime (dont l'un était son petit ami)
Âge des auteurs	Non précisé
Profession des auteurs	Non précisé
Relations entre la victime et l'auteur	Petit ami présumé/ Connaissance
Cause du décès ou méthode de meurtre	Viol collectif suivi de coups mortels
La consommation de produits stupéfiants ou d'alcool par l'auteur	Inconnu
Suicide de l'auteur	Non
Mobile de meurtre	Inconnu
Lieu de l'incident	Espace public (au bord de la route)
Nature des violences antérieures subies par les victimes	Non précisé
Antécédents judiciaire des auteurs	Inconnu
Enfant (s) Co-victime(s)	Non précisé
Enfant(s) orphelins	Non précisé

Source :

Griote, « Un féminicide s'est produit dans le département du Noun, la victime violée avant d'être tuée », 23 avril 2025, <https://www.facebook.com/share/p/1DrNomA4XQ/>.

Infoactualitedivine.com, "Noun : une femme violée et assassinée à Kouoptamo », 23 avril 2025,

<https://infoactualitedivine.net/2025/04/23/noun-une-femme-violee-et-assassinee-a-kouaptamo/>.